



Siège Social : 36 rue Godefroy-Cavaignac - 75011 PARIS
R.C.S. 352606594 PARIS

PROCÈS VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire du 24 mai 2022

Le 24 mai 2022 à 14 heures, les membres de l'Association Images en bibliothèques se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, en ligne sur la plateforme Zoom, sur convocation faite par le Président. Monsieur Jean-Yves de Lépinay préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle a été réunie afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Résolution n°1 - Adoption du rapport d'activité 2021

Résolution n°2 - Adoption du Bilan comptable 2021

Résolution n°3 - Adoption du Projet d'activité 2022

Résolution n°4 - Adoption du budget prévisionnel 2022

Résolution n°5 - Élection du Conseil d'administration

Les différents documents sont mis en partage dans l'interface de discussion, et également accessibles sur la plateforme de vote Easyquorum. Ils sont successivement commentés par le Président et par la Déléguée générale, Marianne Palesse.

Les candidats au Conseil d'administration sont invités à prendre brièvement la parole pour se présenter.

La discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Résolution n°1 - Adoption du rapport d'activité 2021 : POUR : 54 (100 %)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Résolution n°2 - Adoption du Bilan comptable 2021 : POUR : 51 (100 %), ABSTENTION : 3

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents ou représentés

Résolution n°3 - Adoption du Projet d'activité 2022 : POUR : 54 (100 %)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Résolution n°4 - Adoption du budget prévisionnel 2022 : POUR : 52 (100 %), ABSTENTION : 2

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents ou représentés

Cinquième Résolution : Résolution n°5 - Élection du Conseil d'administration
Les candidats suivants sont élus :

Bibliothèque départementale de l'Hérault, représentée par Philippe Chenieux : POUR : 52

Ciclic, représenté par Philippe Germain : POUR : 50

Heure exquise !, représenté par Thierry Destriez : POUR : 49

ACIM - Association pour la Coopération des professionnels de l'Information Musicale,
représentée par Dora Balagny : POUR : 51

Artisans Mutualistes des Images, représenté par Jean-Yves de Lépinay : POUR : 49

La séance est levée à 16h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé
par le Président de la séance.

Président de séance
Jean-Yves de Lépinay



Jean-Yves de Lépinay
Président de séance